

en plantant ces arbres; seulement on ne doit rien retrancher aux jeunes plants d'arbres résineux: c'est pourquoi il est important de les transplanter bien jeunes. Alors, après les avoir enlevés de la pépinière, on peut parer leurs racines sans aucun inconvénient; on les entoure ensuite avec de la mousse fraîche, afin de ne pas les laisser exposés au soleil, et on se hâte de les planter.

On espace ces jeunes tiges sur le terrain dans les limites des trois à six pieds, suivant la qualité du terrain. Il ne faut pas que la crainte d'un peu de travail et de frais empêche de serrer la plantation, parce que les arbres étant plus rapprochés, filent mieux et n'étendent pas tant leurs racines. Au surplus, cet espacement doit être combiné et avec la nature du sol et avec le mélange des essences.

On ne peut planter les arbres résineux à toutes les époques de l'année. L'expérience a prouvé que pour le faire avec succès, il fallait choisir le moment où ils entraînent la végétation, où leurs jeunes bourgeons commencent à poindre, moment qui dure pendant huit jours au printemps, et autant, ou un peu moins, à la fin de l'été. C'est pour ne pas avoir pris cette précaution, que tant de personnes n'ont pas réussi à sauver les pieds qui, par leur vigueur, leur donnaient le plus d'espoir; de plus, les racines de ces arbres et de leurs congénères sont si sensibles au hâle, qu'une heure d'exposition à l'air, lorsqu'il n'est pas brumeux, suffit pour les frapper de mort. Aussi les place-t-on, lors de leur seconde transplantation, dans des pots ou des paniers avec lesquels on peut les transplanter sans inconvénients. On peut aussi les tremper immédiatement après leur sortie de terre dans un gâchis formé de touse de vache, de terre franche et d'eau par parties égales. Ces trois moyens sont bons, puisqu'ils garantissent les racines du contact de l'air, et peuvent, par conséquent, être employés, le premier quand on veut envoyer les arbres fort loin, le dernier, quand on les plante à peu de distance du lieu de l'arrachis.

Travaux d'art pour la conservation et l'amélioration des bois en massifs.—Rien n'est à négliger dans l'administration d'une certaine étendue de bois, et lorsque par des travaux d'art dont la dépense serait proportionnée à l'importance de ce genre de propriété, on peut parvenir à les mieux conserver ou à leur procurer une plus value assez grande pour en être suffisamment indemnié, on ne doit pas balancer à les entreprendre.

Ces travaux peuvent être divisés en deux classes: en travaux de conservation et en travaux d'amélioration.

Travaux de conservation.—Les propriétaires de bois ont souvent à se plaindre de leurs voisins. Les cultivateurs cherchent à faire périr les cépages qui les avoisinent, en endommageant leurs racines avec la charrue, ou en en faisant brouter le recru par leurs bestiaux.

Il faut donc que le propriétaire de bois puisse constamment se garantir de ces entreprises: autrement il se verrait insensiblement dépouillé de sa propriété.

Les bornes, telles qu'on les place ordinairement, sont insuffisantes pour cet effet; car, malgré le respect de la loi qui les environne, on les déplace aisément ou on les enlève, et d'ailleurs elles n'opposent

aucun obstacle aux incursions des bestiaux: ce n'est donc qu'avec des fossés que l'on peut espérer de procurer aux bois des bornes immuables.

Travaux d'amélioration.—Ces travaux pourraient être aussi appelés de *speculation*, parce qu'on ne doit les entreprendre que lorsque leur effet peut indemniser suffisamment la dépense qu'ils ont occasionnée.

Ils consistent: 1o. dans le dessèchement des parties de forêts dont l'humidité surabondante nuit évidemment à la végétation des essences de bois qui ne sont point aquatiques; 2o. dans l'établissement de chemins toujours praticables, tracés dans les parties les plus convenables pour la sortie du bois.

Ces différents travaux augmentent nécessairement le prix du bois, soit par des produits plus grands en matières, soit par une grande diminution dans les frais d'exploitation et de transport.

C'est donc au propriétaire à calculer d'avance, et avant de les entreprendre, la dépense et les effets de ces différentes améliorations, afin d'être en état de juger avec connaissance de cause celles qu'il doit rejeter et celles qu'il doit adopter.

Résumé.—Après avoir développé tous les détails pratiques de la culture des bois et forêts, et les avoir mis, autant qu'il nous a été possible de le faire, à la portée de toutes les classes de propriétaires, il ne nous est plus permis de douter de la justesse de l'observation que nous avons faite en commençant nos causeries sur la culture des bois et forêts: "qu'il semble que la nature, dans sa prévoyance infinie, ait créé des bois d'essences assez variées, pour que les uns et les autres puissent être cultivés par chaque propriétaire, suivant son aisance et sa position."

En effet, le cultivateur riche peut annuellement consacrer une portion de son superflu à des plantations de bois des essences les plus dures, qui, s'il ne vit pas assez longtemps pour jouir de leurs produits, doivent enrichir un jour sa postérité. S'il est égoïste, et que la jouissance éventuelle de ces plantations lui paraisse trop éloignée, en n'y admettant que des essences d'une longévité beaucoup moindre, il pourra encore s'y livrer sans répugnance.

Le cultivateur simplement aisé peut aussi faire des plantations de bois d'essences dures, mais il sera forcé d'en borner l'étendue à celle de son superflu, ou bien il adoptera les plantations de bois blancs. Enfin le cultivateur qui a un revenu plus borné aura la ressource des plantations des taillis économiques, dont la coupe fréquente doit augmenter son nécessaire, ou du moins lui éviter l'achat annuel de sa provision de bois de chauffage.

C'est par l'adoption générale de ces différents moyens que toutes les classes de cultivateurs parviendront à concourir avec le Gouvernement de notre Province à la restauration de nos bois et forêts.

De la taille du noyer.

Tant que l'arbre n'a que quinze à vingt ans, la taille après l'hiver est préférable à la taille faite après la chute des feuilles, surtout dans les pays comme le nôtre, où le froid est ordinairement rigoureux. Dans certains endroits on taille aussitôt après la récolte du fruit: cette méthode est vicieuse, en ce qu'il reste encore trop de sève dans l'arbre; si l'en fait une grande